



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Jeudi 13 mars 2025 à 18 H

Procès-Verbal

Le bureau communautaire de Bourges Plus s'est réuni, sous la présidence de Mme Irène FELIX, présidente, le jeudi 13 mars 2025, à 18 H, dans la salle du conseil, à l'Hôtel de ville de Bourges, sur convocation préalable de Mme la présidente, adressée le vendredi 7 mars 2025 et affichée le vendredi 7 mars 2025.

Présents : Irène FELIX, Yann GALUT, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOIN, Gérard SANTOSUOSSO, Jean-Marie VOLLOT, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMAI, Bruno FOUCHET, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Fabrice ARCHAMBAULT

Excusés sans pouvoir : Richard BOUDET, Alain MAZÉ, Stéphane GARCIA, Stéphane HAMELIN

Secrétaire de séance : Christine CHEZE-DHO membre du bureau

Président de séance : Irène FELIX présidente de Bourges Plus

Mme la présidente aborde l'ordre du jour du bureau communautaire à 18 H 00.

- 17 présents -

Approbation du procès-verbal de la séance du bureau communautaire du lundi 3 février 2025 :

Mme la présidente soumet aux membres du bureau communautaire le procès-verbal de la séance du bureau communautaire du 3 février 2025.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération présentée par Mme FELIX :

Cession d'un véhicule plateau

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. De prononcer la réforme du véhicule IVECO décrit ci-dessus, celui-ci ayant une valeur nette comptable nulle.
2. D'approuver le principe de vente de ce matériel pour un prix de cession de 9 200.00 €.
3. D'inscrire les recettes afférentes à cette opération au budget Assainissement.
4. D'autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Adopté à l'unanimité

Délibération présentée par M. BARNIER :

IMEP- Action " Espaces Libres Savoirs" (ELS) - Demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. De solliciter auprès de la Région Centre Val de Loire une subvention de 10 000€ au titre de l'action ELS pour l'année 2025.

2. D'autoriser Mme la présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante entre la communauté d'agglomération de Bourges et la région Centre-Val de Loire.

Adopté à l'unanimité

Délibération présentée par M. POYET :

Pôle d'échanges multimodal en gare de Bourges - Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec AggloBus

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. D'approuver la convention relative à la co-maîtrise d'ouvrage avec AggloBus pour la réalisation du pôle d'échanges multimodal de la gare de Bourges.
2. D'autoriser Madame la présidente, ou son représentant à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec AggloBus et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Délibération présentée par Mme LEFEBVRE :

Convention spéciale de déversement et de traitement des lixiviats de la Société SEG à la station d'épuration AQUAVARA de Bourges

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. D'établir cette convention pour une durée de cinq ans.
2. D'approuver la présente convention de rejets et d'autoriser Madame la présidente ou son/sa représentant(e) à signer celle-ci et toute pièce s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Mme la présidente lève la séance à 18 H 30.

BOURGES, le 18 MARS 2025

Secrétaire de séance



Christine CHEZE-DHO
Membre du Bureau



La Présidente

Irène FELIX